

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

12 Janvier 1880.

Bulletin politique.

Le gouvernement parlera-t-il ou ne parlera-t-il pas? Nous donnera-t-on un message ou un programme ministériel, ou même une simple déclaration? C'est la question discutée dans la presse républicaine, c'est le sujet des délibérations qui occupent le conseil des ministres.

L'émotion paraît grande, et les opinions contradictoires se heurtent avec une certaine vivacité.

Il ne nous appartient pas de préjuger les résolutions d'un cabinet républicain; mais les difficultés soulevées, les hésitations qui se manifestent, à la veille de l'ouverture de la session, n'ont rien qui nous surprenne. Le gouvernement de la République, depuis le jour où il a fait sa première étape sur la pente de la politique des gauches, est condamné par la force des choses à disputer le pouvoir qu'il prétend exercer à une majorité devant laquelle il doit chaque jour s'incliner.

LE CABINET DE L'AJOURNEMENT.

Ajourner, voilà à quoi se sont enfin arrêtés

tés les gouvernants délégués par M. Gambetta.

A la suite de nombreuses et désagréables discussions, ils ont pris cette décision remarquable par sa simplicité: pas de message présidentiel, pas de déclaration ministérielle, en un mot pas de programme.

Vivre au jour le jour, c'est plus commode; cela dispense de prouver que l'on est des hommes d'Etat.

Trouver des solutions aux questions irritantes que le précédent ministère n'a pas su ou n'a pas voulu résoudre, on ne s'en préoccupera point d'avance.

Il y aura comme un accord tacite entre la majorité et ses prétendus mandataires pour ne pas entrer, dès le début, dans des explications pénibles. La majorité n'est pas satisfaite des personnages qui succèdent à M. Waddington; et ceux-là savent très-bien que leur situation est on ne peut plus mal équilibrée; mais les républicains veulent avoir l'air de vivre en bonne intelligence, au moins pendant quelques semaines.

Le cabinet Freycinet est un nouveau jouet que ces enfants terribles consentent à ne pas briser tout de suite pour voir ce qu'il y a dedans.

Ce qu'il y a dedans, tout le monde le sait: pas grand chose de bon, des tendances révolutionnaires tempérées par une certaine frayeur de ne pas pouvoir contenir le flot populaire.

Ajournons; ne faisons rien aujourd'hui en dehors du train-train habituel des petites persécutions; à demain les affaires sérieuses.

Voilà encore un gouvernement qui trébuchera sur le premier grain de sable.

Son existence ne dépend que du plus ou moins de patience de la majorité qui obéit encore à M. Gambetta.

L'ÈRE DES HYPOCRISIES.

Ça ne marche pas... Tel est le résultat d'une combinaison bâtarde.

Est-ce à dire que les choses marcheraient

mieux, si le cabinet était tout flambant neuf, avec des vrais républicains comme les Louis Blanc ou les Clémenceau?

Ça ne marcherait pas mieux; ça marcherait plus vite.

Donc, avant d'avoir commencé son œuvre, avant d'avoir établi son programme, le gouvernement Freycinet a tout à fait l'air d'être disloqué.

D'abord, les ministres ne sont pas d'accord.

Ceux qui étaient là avant n'ont pas changé leur manière de comprendre la politique.

Ceux qui sont venus après prétendent naturellement qu'il faut imaginer du nouveau.

Par dessus, M. Jules Grévy, qui est un homme froid, ne voudrait point que l'on commît trop de sottises.

Il préside le conseil des ministres comme il présidait la Chambre des députés, disant de temps à autre: Messieurs, vous allez trop loin.

On se dispute, on crie, on va prendre l'avis des chefs de la majorité, on revient découragé; rien ne satisfait messieurs les députés de la gauche, qui sont les véritables maîtres.

Le cabinet Freycinet est plus embarrassé que ne l'était le cabinet Waddington.

Ce dernier s'est traîné, cahin-caha, pendant près d'une année;

Le gouvernement actuel ne sait pas où commencer;

De quelque côté qu'il se retourne, il trouve des obstacles en face de lui.

En vérité, M. Gambetta avait cru plus facile l'acceptation de l'équivoque organisée d'après ses instructions.

Qui sait si cette équivoque durera beaucoup de jours après la rentrée des Chambres!

Un gouvernement qui débute si mal ne saurait vivre longtemps.

A moins que M. Gambetta ne réussisse à faire accepter à la majorité l'ère des hypocrisies.

Où il y a accord parfait, c'est dans l'indignation et dans l'horreur universelles que

soulève le meurtre de Joseph Guyot, de ce malheureux enfant élève d'une Ecole du gouvernement, mort victime de la cruauté de ses condisciples. Toutes les circonstances de cette affaire sont déplorables et odieuses.

Deux pauvres enfants, excellents élèves de cette Ecole nationale d'Arts et Métiers, sont roués de coups par leurs camarades lâchement ameutés, et, dans l'obscurité d'une salle d'études, transformée en arène de supplices, broyés contre un angle de table. L'un des deux, abîmé, les côtes défoncées, à demi mort, est expédié par le directeur de l'établissement à sa famille, au sein de laquelle il arrive après quinze heures de chemin de fer, par un froid glacial, pour achever de mourir: quel mélange de férocité bête et d'incurie inepte! Et savez-vous quelle moralité tire incontinent de cet événement monstrueux le correspondant angevin d'un de nos grands journaux de la République doctrinaire? « Il est à craindre, écrit-il, que les congréganistes et leurs amis, qui sont assez nombreux dans le pays, ne s'emparent de ce fait regrettable pour établir que l'éducation et les soins hygiéniques laissent beaucoup à désirer dans les Ecoles de l'Etat! »

Certes, la préoccupation est légitime, mais l'aveu, aussi, est naïf. Il est assez probable, en effet, que les « congréganistes », à qui l'on décerne d'emblée le pilori dans les colonnes de cinq cents journaux républicains pour une patoche administrée à un cancre ou une grammaire lancée à la tête d'un morveux mal embouché, qu'on accuse de faire des auto-da-fé d'enfants pour avoir mis une petite fille en pénitence trop près du poêle de la classe, déploreront la mort de l'innocente victime de l'Ecole nationale d'Angers, mais ne s'arracheront pas les cheveux sur cette mésaventure de l'éducation laïque et officielle.

Une équipée analogue, mais moins grave dans ses conséquences, avait eu lieu, il y a quelques semaines — toujours sous prétexte de « brimade » — dans un de nos principaux lycées de la province. Il faut espérer

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

L'AUTOMNE D'UNE FEMME

(Suite.)

Emmeline se multipliait autour de ce demi-cadavre, faisant des miracles d'ingéniosité, de gaieté, de tendresse, pour amener un éclair sur ce visage éteint, pour éveiller un sourire sur ces lèvres momifiées.

Rien ne semblait lui peser dans cette farouche retraite, rien ne semblait au-dessus de l'ardeur de son sacrifice. Sa voix fraîche était l'unique écho de jeunesse qu'on entendait vibrer dans l'immense prison.

Elle se gardait, par une incessante activité, de l'ennui morne qui dévorait sa mère. Des fleurs, des livres, des travaux de couture pour les indigents remplissaient les heures lentes. Quand venait M. de Madiran, il lui apportait du soleil.

Entre ce vieillard et cette enfant, l'amitié se faisait chaque jour plus profonde. Ardemment il la désirait pour fille. Dans le secret de son cœur, peut-être l'appelait-elle son père.

Il en remplissait d'ailleurs tous les devoirs; elle se plaisait à lui en donner tous les droits.

Césarine les contemplait tous deux de ses yeux toujours beaux, vides maintenant de toute expression, et se demandait quel plaisir ils pouvaient goûter à parler du passé, puisque le passé était une chose morte. La malheureuse n'avait même pas la force décevante du souvenir, car celui de son éclat, de ses triomphes, redoublait l'atroce réalisme du présent. Elle eût voulu anéantir le passé dans la mémoire d'autrui comme dans la sienne. Elle eût voulu... le savait-elle elle-même?... Son esprit sans boussole s'agitait à vide et retombait plus profondément ensuite dans son effrayante apathie.

Une lettre de Mme d'Astiville vint un jour l'en tirer.

Se plaignant doucereusement d'être consignée, comme une indifférente, à la porte de l'hôtel d'Anglejean, l'astucieuse dame suppliait qu'on lui rendit la douceur d'une intimité dont la privation lui devenait de plus en plus sensible. Le chagrin habitait chez elle aussi. Son fils, irrémédiablement atteint par un sentiment profond, s'étioilait dans un désespoir secret.

M. d'Astiville, très-malade, voyait ses derniers jours empoisonnés par les refus multipliés de Gustave de s'établir selon les vœux paternels. Car, elle avait le regret de l'avouer, le vieil officier de marine, entier dans ses décisions, voyant fermé devant son fils l'hôtel d'Anglejean, où il avait sollicité l'honneur d'entrer en prétendant avoué d'Emmeline, demandait à celui-ci de le réjouir avant sa

mort par un autre mariage.

Mais Gustave n'entendait autre chose que le vœu de son propre cœur... et la désunion régnait dans la famille. Elle, pauvre mère, attristée par le mécontentement de son mari, par la désolation de son fils, apaisant l'un, soutenant l'autre, elle s'usait à la tâche et demandait du secours. Comme conclusion de cette épitre énorme, ampoulée, larmoyante, Mme d'Astiville demandait un peu d'espoir pour Gustave qui menaçait de s'engager dans l'armée d'Afrique si la main de sa cousine persistait à lui être refusée.

Une communication de cette nature pouvait seule arracher la comtesse de sa torpeur.

Elle en éprouva de la colère et de la crainte. Ces gens-là, qui conspiraient contre son repos, guettaient la prochaine majorité d'Emmeline et pouvaient lui enlever bientôt par la persévérance cette garde-malade qu'ils cherchaient aujourd'hui à convaincre par leur pathos sentimental.

Cette inquiétude la porta à enfreindre pour la première fois ses habitudes de réserve envers sa fille. Elle lui donna communication de la lettre de leur cousine, en lui demandant son avis.

Emmeline ne voulut voir dans cette dérogation au mutisme maternel ni une concession, ni une épreuve. Son esprit droit lui en montra très-nettement le véritable caractère.

La comtesse cherchait à prévoir ce que lui ré-

serverait l'avenir... et rien de plus. L'excellent cœur de la jeune fille voulut la rassurer d'un mot.

— Je ne dois pas me marier tant que vous aurez besoin de moi, ma mère, dit-elle simplement.

Un vif soulagement tendit les traits contractés de Césarine. Pourtant, elle n'avait point terminé le sondage intime de ce jeune cœur dont le stoïcisme pouvait faiblir.

— On vous dira, ma chère, que vous êtes trop jeune pour vous ensevelir vivante, et vous finirez par partager cette opinion.

— Qui donc me dirait cela, ma mère? En croyez-vous capable notre seule ami, monsieur de Madiran?

— Lui, non. Les d'Astiville, tout à fait.

— Je ne vois pas les d'Astiville.

— Ils trouveront bien quelque moyen de pénétrer jusqu'à vous.

— En ce cas, ils me rencontreront près de vous et s'expliqueront devant vous.

— Êtes-vous sûre de ne pas regretter le beau mouvement irréfléchi que vous venez d'avoir?

— On ne doit pas regretter un devoir rempli.

— Parce que le tentateur s'appelle Gustave, soit. Mais si, par impossible, il s'appelait autrement?

Emmeline pâlit un peu et répondit en baissant la voix :

— Vous dites vous-même, ma mère, « si, par

que le gouvernement mettra ordre enfin, et une fois pour toutes, à ces brutales et idiotes traditions scolaires.

Chronique générale.

Le conseil des ministres s'est réuni samedi matin.

D'après le *National*, le secret absolu a été gardé sur les délibérations du conseil, et les communications officielles font absolument défaut. Nos renseignements nous permettent cependant d'annoncer que rien n'est encore terminé et que des divergences existent entre les membres du conseil sur certains points principaux de la déclaration, tels que la réforme de la magistrature, le droit de réunion, etc.

Le général Farre, ministre de la guerre, a relevé vendredi de leurs fonctions tous les chefs de service du ministère de la guerre.

Le général Davoust, chef d'état-major général, est remplacé par le général Biot, qui commande une division d'infanterie à Arras.

Le général Schnagans, directeur de l'artillerie, a pour successeur le général Sempé.

Le général Renaudin, directeur de la comptabilité, cédera probablement ses fonctions à M. Gaffiot, intendant militaire du gouvernement de Paris, ami personnel du ministre de la guerre.

MM. Toumini de la Haulle, Grandin, de Cools et Fay, sont également révoqués.

Le maréchal Canrobert perd ses fonctions de président de la commission de classement. Les généraux d'Aumale et Deligny, inspecteurs généraux de corps d'armée, dont les pouvoirs expiraient le 1^{er} janvier, sont définitivement privés de leurs fonctions.

Nous pouvons ajouter que le général Farre accepte en principe la nomination d'un sous-secrétaire d'Etat civil.

Plusieurs noms sont même mis dès à présent en avant pour occuper cette importante situation. On parle surtout de M. Amédée Le Faure. Mais aucun choix n'est fait d'une façon définitive.

Quant aux modifications intérieures à introduire dans l'organisation du ministère, nous croyons savoir qu'il n'en a pas encore été question. Certaines réformes sérieuses doivent être bientôt faites, mais il serait imprudent de les définir, l'opinion du ministre ne s'étant pas encore manifestée. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il sera créé une direction nouvelle avec les bureaux de la correspondance générale, du recrutement, des réserves et de l'armée territoriale, etc.

Il est de nouveau question d'un projet de loi qui supprimerait les conseils d'arrondissement et les sous-préfectures. La loi établirait des conseils cantonaux sous l'inspection des conseillers de préfecture.

impossible. » Donc cette hypothèse n'est pas à craindre.

La comtesse enveloppa sa fille d'un regard plus scrutateur. Je ne sais quel vague soupçon traversa son intelligence secouée par le danger. Mais quelle vraisemblance que l'imagination de la petite prisonnière se fût attachée à quelque image plus dangereuse que celle du beau Gustave ?

Elle ne poussa pas plus loin ce rapide examen de conscience, et sûre, autant que son égoïsme pouvait l'être, que sa fille ne lui échapperait pas, Césarine se laissa replonger dans son incurable misanthropie.

Ce ne fut cependant qu'après avoir répondu à M^{lle} d'Aserville que sa réclusion serait probablement longtemps encore aussi sévère, quelque regret qu'elle eût d'être privée de la présence de sa fille; elle ajoutait que sa fille, ayant déclaré ne pas vouloir entendre parler de mariage, l'intérêt véritable de son cousin Gustave était bien plutôt de réjouir son père par une union selon ses vœux, que de le désespérer par une persistance sans espoir.

Ceci fait, Césarine crut fermement en avoir fini avec le monde des vivants. Elle n'était pas de taille à porter l'existence qu'elle venait de se créer et se sentait lentement consumer par son implacable monopole.

La solitude demande une grande force d'âme et

Les journaux républicains publient avec une satisfaction sensible cette étrange statistique :

« Le produit des impôts indirects donne, pour le mois de décembre 1879, une plus-value de 6 millions environ.

» Les onze mois précédents ayant donné une plus-value de 134 millions, on voit que la plus-value totale pour l'année 1879 est de 140 millions. »

Cela prouve-t-il qu'on va dégrever les impôts ? Nullement.

Mais alors ?

Eh bien ! cette plus-value est absolument fictive, car le rendement des impôts établit seulement une chose, c'est que l'estimation des revenus avait été faite, par calcul ou par ignorance, sur des données très-inexactes. Supposons qu'on eût estimé à zéro le rendement des impôts, est-ce que l'on compterait comme bénéfice le total de la perception, qui serait la plus-value ?

Serions-nous déjà à la veille d'une nouvelle crise ministérielle ?

Voilà ce qu'a dit à ce sujet le journal la France, qui avait déjà signalé des divergences de vue entre les ministres du 28 décembre :

« Nous maintenons comme exacts les renseignements que nous avons donnés sur le conseil d'hier.

» Parce que l'accord ne s'est pas établi entre les ministres sur plusieurs points du programme, parce que le Président de la République est manifestement opposé à l'envoi d'un message aux Chambres, quelques journaux prétendent que le conseil ne s'est occupé que des affaires courantes.

» Ainsi, il y a deux semaines, quand nous disions que la crise ministérielle était ouverte et le nouveau président du conseil en quête de collègues, les pédagogues prenaient leurs grands airs et déclaraient qu'il n'y avait pas eu de démissions, pas d'entretiens du chef de l'Etat avec tel ou tel personnage. A les entendre, « il n'y avait rien. »

» Ces finesses ne trompent personne. Quatre ou cinq jours nous séparent de la rentrée; le temps presse et le cabinet s'occupe très-activement de son programme. Il l'a fait hier en présence de M. Grévy. Il a pris des résolutions partielles, par exemple, pour les grâces. Il a parlé de la question de la magistrature.

» Ce qui est vrai, c'est que l'accord n'est pas complet et qu'il est difficile; ce qui est encore vrai, c'est que M. Grévy, avec son bon sens habituel, fait des observations, des objections, même souvent embarrassantes. »

M. Jules Ferry prétend substituer un programme nouveau à l'ancien programme de l'éducation secondaire. Il veut rompre, nous apprend le *Télegraphe*, avec les traditions que les Jésuites et les congrégations religieuses ont léguées à l'Université qui n'enseigne, en effet, que d'après ces traditions, et créer

une grande élévation d'idées. L'une et l'autre faisaient défaut à la malheureuse femme. N'ayant plus le désir de vivre, et nourrissant une intime terreur de la mort, rien ne peut rendre l'amertume infinie de cette destinée.

L'année suivante s'ouvrit sous des auspices de plus en plus douloureux. L'atonie extérieure, où s'enfermait vivante l'infortunée Césarine, cachait mal une exaspération secrète et croissante. Elle avait horreur de sa prison volontaire et n'entendait point la quitter. Elle regrettait désespérément une résolution radicale et violente, prise avec éclat pour en pouvoir changer. Elle prenait en haine l'humanité restée forte et active, tandis qu'elle-même demeurerait infirme. Elle accusait un pouvoir supérieur, auquel elle ne croyait guère, de s'acharner sur une victime, et se demandait avec rage quel crime elle avait commis pour être ainsi frappée.

Mais, au dehors, rien ne paraissait de ses tortures, rien que l'excavement de ses yeux, la blancheur maladive de son teint et le dessèchement de ses lèvres de corail, demeurées encore belles après la catastrophe du bal.

M. de Madiran l'observait et s'inquiétait. Emmeline redoublait d'efforts pour mettre un peu de miel dans l'absinthe de cette coupe journalière où sa mère buvait l'écoeurement sombre du désespoir. Elle priait avec ferveur la Providence de bénir sa tâche, et la Providence semblait sourde. Angélique

une méthode nouvelle imprégnée de l'esprit moderne. Le manifeste qu'il vient de lancer est tout un plan de réforme pour lequel on peut hardiment soutenir l'incompétence de son auteur.

Voici quels sont les principaux moyens auxquels M. Jules Ferry accorde sa protection républicaine :

« Enseigner la grammaire par le maniement même des langues, au lieu de faire apprendre les langues à travers les abstractions de la grammaire ;

» Bornez à des exercices oraux l'usage des thèmes latins et des thèmes grecs ;

» Supprimer l'exercice des vers latins et l'exercice des discours latins, considérés jusqu'à ce jour comme la pierre de touche de la supériorité scolaire dans les concours et dans les distributions de prix ;

» Substituer des compositions plus précises et d'un intérêt plus vivant aux amplifications arides depuis longtemps en usage dans les classes ;

» Mettre entre les mains des élèves des traductions dont l'usage permettra d'étudier les chefs-d'œuvre grecs et latins dans leur ensemble, au lieu de se borner à en expliquer quelques passages ;

» Faire une place plus grande à l'étude des monuments littéraires du dix-neuvième siècle, du dix-huitième siècle et surtout du dix-septième siècle ;

» Restreindre dans l'enseignement de l'histoire la nomenclature des faits au profit de l'étude philosophique des progrès de la civilisation, en insistant sur les points culminants, tels que la Réforme, la Révolution ;

» Diminuer dans l'enseignement de la philosophie la part des spéculations métaphysiques et agrandir le cercle des études qui concernent la psychologie expérimentale, la morale, le droit naturel et la méthodologie ;

» Réformer les épreuves du baccalauréat de telle sorte qu'elles fassent moins appel à la mémoire, et contrôler surtout le jugement par un petit nombre d'exercices bien appropriés. »

M. J. Ferry veut refaire une histoire à l'usage des républicains, et une morale pour les libres penseurs. La « Réforme », la « Révolution », voilà les points culminants du projet que nous nous réservons d'apprécier quand nous en aurons le texte intégral sous les yeux.

Etranger.

D'après des avis reçus de Saint-Petersbourg par la *Gazette de Cologne*, on assure, de nouveau, qu'il n'y a absolument rien de fondé dans les bruits suivant lesquels l'Empereur de Russie songerait à abdiquer ou à confier la régence à son fils.

Le sang vient de couler encore une fois en Orient, dans un combat entre les Monténégrins et les Albanais.

Depuis longtemps, la question de Gous-

sinjé était en suspens. Le traité de Berlin attribuait cette ville au Monténégro; la ligue d'Albanie s'opposait à cette cession; et la Porte, ne sachant trop à quoi se résoudre dans cette province où son autorité est à peine reconnue, avait temporisé jusqu'ici. Elle avait bien envoyé Mouktar-Pacha pour essayer d'apaiser les résistances et transiger au besoin; mais celui-ci avait vu tous ses efforts se briser devant l'obstination de la ligue Albanaise.

La lutte a fini par s'engager, comme on pouvait malheureusement le prévoir. Un combat acharné a été livré le 3 janvier devant Goussinjé entre les troupes du Monténégro et les bandes albanaises qui ont été battues.

Que s'est-il passé? On ne le sait pas au juste. On présume que les Albanais ont attaqué les premiers, parce que les troupes monténégrines avaient ordre d'éviter tout conflit. Seulement une fois le feu engagé, elles ont dû se défendre. Le combat aurait commencé à neuf heures du matin et aurait duré toute la journée.

Les Albanais, qu'on dit battus, seront peut-être calmés dans leurs velléités belliqueuses et dans leur résistance aux ordres du sultan. Nous le souhaitons parce que tout conflit dans ces provinces turbulentes est toujours dangereux et peut réveiller d'un moment à l'autre cette inextricable question d'Orient que l'Europe a eu déjà assez de peine à ajourner.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Grâce au travail des pontonniers, l'île de Souzay est complètement évacuée; il ne reste plus un seul habitant ni un seul animal. Tout a été ramené à terre à Souzay, et non sans de grandes difficultés. Il était temps, et l'on s'explique bien les cris de détresse des insulaires.

Cette île renferme sept fermes; la plupart étaient séparées les unes des autres par des courants rapides, et, dans deux, le pain a fait défaut, les fours étant submergés; des petits enfants ont souffert de ce manque de nourriture.

Le dernier bulletin météorologique annonce que la température va s'adoucir, et que quelques chutes de neige sont possibles dans nos régions; mais ce ne peut être que de courte durée, d'après le prophète Nick, qui publie la note suivante au sujet de la reprise du froid :

« Pendant les mois de novembre et de décembre, le courant polaire s'est maintenu sur nos latitudes, et le froid s'est fait sentir sur la France durant les périodes qui correspondent avec la déclinaison ascendante ou australe de la lune, c'est-à-dire du 15 au 30 novembre et du 6 au 29 décembre à peu près. Il est probable que les mêmes phénomènes météorologiques se reproduiront en janvier, du 7 au 25 environ; en février, du 5 au 20; en mars, du 1^{er} au 20 à peu près. Cela, avec plus ou moins de persistance et d'intensité, selon les mois et les contrées. »

Il faut espérer cependant que nous n'aurons pas cette épée de Damoclès suspendue sur notre tête jusqu'au 20 mars.

Trente pontonniers sont détachés à Villebernier. A un kilomètre en aval de ce bourg, ils ont été occupés toute la journée d'hier à établir une batterie de pieux qu'ils ont enveloppés de fascines et remplis de terre pour protéger la levée contre un torrent que s'est creusé la Loire en tête de l'île du Saule et qui vient heurter la chaussée en ce point.

Partout les mesures sont prises pour empêcher l'eau de pénétrer sur la levée. Maintenant il faut attendre; et combien de temps? Personne ne le sait.

Nous lisons dans l'*Union de l'Ouest*, de samedi :

« Ce matin, un nouveau détachement de pontonniers a quitté Angers avec tout un matériel de bateaux, se dirigeant vers Saumur.

» Nous n'avons, du reste, aucune autre nouvelle à donner au public de l'état de la Loire. La préfecture, chose inouïe! n'a reçu aucune dépêche depuis hier vendredi, c'est-à-dire qu'elle ne peut nous apprendre que ce que disent les journaux saumurois. On se demande alors de quoi sert à l'administration d'avoir à sa disposition le télégraphe.

Théâtre de Saumur.

Direction CHAYANES.

Lundi 12 janvier 1880.

Au bénéfice de M^{lle} Rita LELONG

2^e représentation de

LE PETIT DUC

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de Charles Lecocq.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

Il semble, en vérité, que rien ne soit organisé pour renseigner le public dans le cas précisément où il a besoin de l'être. L'inquiétude est très-grande à Angers; l'administration n'est pas en mesure de répondre à de si légitimes et instantes sollicitudes. C'est déplorable. »

Tant qu'il n'y aura ni dégel ni crue, il ne se présentera rien de nouveau dans notre situation, et l'administration ne peut que constater l'immensité du danger pour la Vallée de la Loire, de la Chapelle à la Bohalle, pour Saumur, et en particulier pour le quartier des Ponts.

On ne se rappelle pas que, dans aucune circonstance, la levée de Saumur à Varennes ait été parcourue par une foule aussi considérable qu'elle l'a été hier : on eût dit la route conduisant à l'hippodrome un jour de courses.

Il y avait foule également et un grand nombre de voitures sur la route de Souzay.

On porte à plus de 45,000 le nombre de curieux, tant de Saumur que des environs, et amenés par les trains de Tours et d'Angers, qui sont venus voir la mer de glace comprise entre Gaure Villebernier.

Plusieurs photographes ont déjà pris des clichés en divers endroits de ce phénomène, pour en perpétuer le souvenir. Il présente en effet des aspects les plus curieux. Au milieu d'aiguilles blanches, jaunes et mates, s'élevaient d'autres cristaux d'un bleu azuré le plus pur et le plus transparent. A quoi tiennent ces changements? Pour les uns, les glaces azurées proviennent des eaux de la Vienne; pour les autres, ils seraient dus à celles de la Loire, mais ils devraient cette transparence à leur formation dans l'eau calme. Pour tous les habitants du pays, les glaces de la Vienne sont plus dures et plus cassantes que celles de la Loire.

Dans la journée d'hier, des hommes se sont aventurés au milieu de toutes ces aiguilles, et traversaient la Loire, mais non sans de nombreuses chutes. Quelques-uns ont ramené du bois, des troncs d'arbres que les glaçons, dans la débâcle, avaient arrachés des îles et entraînés avec eux.

Lundi, 12 janvier.

Depuis quatre jours, le thermomètre se tient constamment entre 2 et 6 degrés au-dessous de zéro; aussi la glace se reforme-t-elle en Loire.

A Saumur, on ne voit paraître et descendre qu'une glace légère et friable, en formation à quelques kilomètres seulement de nous; mais il paraît que la haute Loire charrie de nouveau des glaçons assez forts que l'eau amène à la tête de notre banc de Gaure à Montsoreau. On craint qu'ils ne viennent obstruer le chenal que le courant s'est formé dans la mer de glace sur le bras gauche, depuis Montsoreau jusqu'à Dampierre, et qui facilite l'écoulement de l'eau au-dessous de Saumur.

Le régiment de pontonniers tout entier doit arriver d'Angers aujourd'hui à Saumur. Ils seront chargés d'ouvrir dans les glaces un passage à l'eau pour dégager la partie supérieure.

Dès ce matin, assistés de M. Lamy, maréchal-des-logis de gendarmerie, douze pontonniers sont partis pour Saint-Martin-de-la-Place, afin de procéder au déménagement des habitants et des bestiaux qui sont restés isolés dans l'île Boucher.

Le temps, sombre et brumeux depuis quelques jours, s'est éclairci la nuit dernière. Aujourd'hui lundi, le soleil brille, le vent est à l'est; à midi, le thermomètre est à zéro.

On nous communique les réflexions suivantes :

« Un fait inouï, incroyable, et cependant trop positif, se passe près de nous :

» Une barre rigide de 2 mètres d'épaisseur, de 500 mètres de largeur sur 8,000 mètres (je dis huit mille mètres) de longueur — faites le cube — est braquée à 500 mètres en amont de notre ville.

» Depuis quelques jours, nous attendons anxieusement que ce gigantesque projectile s'élançe sur nous. Où frappera-t-il? Que renversera-t-il? Où s'arrêtera-t-il?

» Dieu seul le sait.

» Quel moraine désolé ce glacier laissera-t-il derrière lui, près du Jardin de la France?

» Le sort de Scegedin ne nous serait-il pas réservé?

» Dans quinze jours, dans un mois, les infortunes, déjà si nombreux en cette année maudite, auront-ils décuplés à la suite de nouveaux désastres? »

Tirage au sort de la classe de 1879.

Les opérations du tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1879 commenceront le 19 janvier courant et s'effectueront, à la Mairie de chaque chef-lieu de canton de notre arrondissement, aux jours et heures ci-après désignés :

- Vihiers, lundi 19 janvier, à 1 heure.
- Doué, mardi 20 janvier, à 1 heure.
- Montreuil-Bellay, mercredi 21 janvier, à 1 heure.
- Gennes, jeudi 22 janvier, à 1 heure.
- Saumur (Nord-Est), vendredi 23 janvier, à 9 heures.
- Saumur (Nord-Ouest), vendredi 23 janvier, à 2 heures.
- Saumur (Sud), samedi 24 janvier, à 9 heures.

VILLE DE SAUMUR.

Avis administratif. — Le Maire de la ville de Saumur informe ses concitoyens qu'aux termes du décret organique du 2 février 1852, art. 1^{er}, et des lois du 7 juillet 1874 et 30 novembre 1875, les tableaux rectificatifs de la liste municipale et politique, et de la liste politique seulement, seront déposés au secrétariat de la Mairie, de 10 heures du matin à 4 heures du soir, à partir du jeudi 15 de ce mois, jusqu'au mercredi 4 février prochain, inclusivement.

Pendant ce même temps, tout citoyen omis pourra demander son inscription, et tout électeur inscrit pourra demander l'inscription ou la radiation de tout électeur omis ou indûment inscrit.

Un registre spécial sera tenu à cet effet au secrétariat de la Mairie.

Le Maire invite ses concitoyens, de la manière la plus pressante, à venir consulter lesdits tableaux rectificatifs de la liste électorale, afin qu'ils présentent leurs observations s'il y a lieu.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 10 janvier 1880.

Le Maire, JAMES COMBIER.

Voici en quels termes le *Mot d'Ordre*, journal républicain radical, a raconté les faits qui se sont passés à l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers :

« Quelques élèves, animés par un déplorable sentiment de jalousie contre quatre de leurs camarades, plus travailleurs et par conséquent plus favorisés qu'eux lors des distributions des récompenses scolaires, organisèrent contre les malheureux jeunes gens une cabale. On les mit, comme on dit, en quarantaine.

» Une sorte de complot s'ourdit, et dans un couloir obscur, à une rentrée de classe, il éclata. On étouffait le gaz, et les quatre victimes désignées furent enveloppées, poussées dans une salle d'études et enfermées là entre quatre murs. Puis on se mit en mesure, les patients étant sans défense possible, de procéder à l'exécution.

» Deux sur les quatre eurent de la chance. Ils trouvèrent une porte de derrière ouverte, et, miraculeusement, s'évadèrent. Grâce à l'obscurité, ils purent gagner le cabinet du directeur. Le directeur était dans son cabinet. Il aurait dû être au courant de ce qui se passait et se trouver ailleurs. Constamment également l'absence de tout surveillant. Étaient-ils ignorants, aveugles, ou sourds, — ou complices? C'est ce que l'enquête révélera — peut-être.

» Les deux victimes qui n'avaient pas fui furent acculées contre une table, et là, écrasées à coups de poings. Quand la rage des bourreaux s'apaisa et que les coups cessèrent, on s'aperçut que l'un des deux suppliciés respirait à peine. On l'emporta, c'était un nommé Guyot. La brimade, cette fois, avait été sérieuse, et les petits tourmenteurs durent être satisfaits, car ce nommé Guyot vient de mourir des suites de la brimade. »

Ces faits odieux ne se seraient certainement pas passés, si le directeur de l'Ecole avait su maintenir la moindre discipline parmi les élèves.

Nous ignorons qui est le directeur, nous ne connaissons ni son nom, ni ses opinions, mais, fût-il des nôtres, nous n'hésitons pas à dire que, si les faits rapportés par le *Mot d'Ordre* sont exacts, il mérite d'être révoqué.

Comme tous nos confrères, nous avons cru que, tenant compte des réclamations du public contre l'époque fixée pour le retrait des monnaies étrangères, M. le ministre des finances avait accordé un sursis de dix jours.

Nous étions dans l'erreur. La circulaire dont nous avons publié un extrait emprunté au journal le *Temps*, ne s'adressait qu'aux agents des finances qui, seuls, avaient jusqu'à samedi soir pour opérer à la Trésorerie générale le versement des pièces démonétisées.

L'erreur a été si générale, qu'un maire de la Creuse a fait afficher la nouvelle que le ministre accordait un délai de dix jours pour écouler dans les caisses publiques les pièces d'argent frappées de démonétisation.

On sait que le prochain mois de février aura cinq dimanches : Dimanche 1^{er} février, dimanche 8, dimanche 15, dimanche 22, dimanche 29 février, l'année 1880 étant bissextile.

On pourrait croire que ce fait a dû se reproduire il y a vingt ans; or, il y a exactement vingt-huit ans, c'est-à-dire un cycle solaire, qu'il ne s'est présenté. Pendant cette période, chaque jour de la semaine a figuré à son tour cinq fois en février, dans les années bissextiles. Le siècle actuel contient vingt-quatre de ces années; on peut les répartir en sept classes; février a eu ou aura cinq dimanches en 1824, 1852 et 1880.

- Cinq lundis, en 1808, 1836, 1864, 1892.
- Cinq mardis, en 1820, 1848, 1876.
- Cinq mercredis, 1804, 1832, 1860, 1888.
- Cinq jeudis, 1816, 1824, 1872.
- Cinq vendredis, 1828, 1856, 1884.
- Cinq samedis, 1812, 1840, 1868, 1896.

Publications de mariage.

Clément Vierron, charcutier, de Saumur, et Félicité-Ernestine Compère, sans profession, de Longué.

Jean-Pierre-Victor Durand, brigadier de gendarmerie (veuf), de Saumur, et Alix-Marie-Augustine Simon, couturière, de Neuillé.

Léon-Louis Touchard, boulanger, de Longué, et Marie-Augustine Ferrand, jardinière, de Saumur.

CONSEILS ET RECETTES.

LA LESSIVE A BON MARCHÉ.

Souvent, pendant l'été surtout, les ménagères sont fort en peine lorsqu'il s'agit de blanchir le linge de la famille. Les unes emploient des cendres que le chef de la maison voudrait bien conserver pour étendre sur ses prés; les autres, entièrement dépourvues de ces réduits de la combustion, ont recours au carbonate de potasse dont elles ignorent généralement les propriétés caustiques. Il arrive que le linge est ou mal blanchi, ou brûlé.

Pour parer à ces inconvénients, voici un moyen aussi excellent que peu coûteux de faire une bonne lessive.

On fait dissoudre, par la chaleur, un kilogramme de savon dans cinquante litres d'eau de rivière. Quand la dissolution est complète, on retire le vase du feu, on y jette quinze grammes d'essence de térébenthine rectifiée, et trente grammes d'ammoniaque liquide à 82 degrés. On mélange bien le tout pendant quelques minutes, puis on le verse encore tout chaud sur le linge. Après quatre heures, on peut retirer le linge et le laver à l'eau fraîche; il sera d'un blanc parfait et, ce qui mieux est, le tissu n'aura pas été attaqué.

Et l'on aura dépensé :

1 kilogramme de savon.....	0 f. 80
15 grammes d'essence de térébenthine.....	0 06
30 grammes d'ammoniaque....	0 04
Total.....	0 90

A cette recette, ajoutons celle d'un *savonage économique*.

Il suffit de prendre, au lieu de savon, des racines de luzerne, bouillies pendant une demi-heure dans l'eau de fontaine, et ensuite écrasées et pétries.

Cette composition remplace avec avantage et le savon et la cendre de bois, si généralement employés dans les campagnes pour les lessives.

A cette occasion, nous engageons les ménagères à éviter de se servir de l'hypochlorite de potasse, vulgairement connu sous le nom de *eau de javelle*, qui ne contribue pas moins que la braise à attaquer le tissu du linge. (Journal des campagnes.)

Faits divers.

L'attaque de la malle-poste. — La dramatique histoire du courrier de Lyon a failli avoir à Troyes, le 7 janvier, un pendant.

Le courrier qui fait le service entre Piney et Troyes a été attaqué tout à coup par deux individus qui, saisissant la bride du cheval et brisant les lanternes avec un bâton, se préparaient à lui faire un mauvais parti.

Mais les voleurs trouvèrent à qui parler, et le courrier, se débarrassant vigoureusement de ses adversaires, les mit en fuite à coups de revolver.

La justice recherche activement ces détraqueurs de grand chemin — au risque de se trouver en face d'un nouveau procès Lesurques!

UNE DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE.

Il vient d'être fait à Toulouse une découverte importante au point de vue archéologique.

Il y a quelque temps, des ouvriers occupés au curage du canal ont mit à jour, du côté du port Saint-Sauveur, une statuette en bronze antique représentant un gladiateur Samnite.

Le *Journal de Toulouse* donne la description de cette figurine, qui date de l'époque romaine et qui, par le sujet qu'elle représente, est d'une grande rareté.

Le gladiateur Samnite, que l'on appelait aussi Hoplomaque (qui signifie armé de toutes pièces), se trouve debout dans la position de combat. Le bras gauche manque. Sa tête et son cou disparaissent entièrement sous un énorme casque à grande aigrette qui repose sur ses épaules. La face du casque est percée de trous, ce qui permettait au gladiateur combattant de suivre les mouvements de son adversaire. Son corps est complètement nu, et sa jambe gauche qu'il porte en avant, est chaussée de l'Ocrea, sorte de botte de combat.

Cette classe de gladiateurs était généralement exposée aux Rétiens, qui les combattaient armés d'un trident appelé fuscina et d'un filet.

A l'époque de la domination romaine dans les Gaules, Toulouse fut la capitale d'une colonie importante; aussi les Romains y élevèrent un magnifique amphithéâtre sur les bords de la Garonne, à un quart de lieue de la ville, sur le chemin de Blagnac, où l'on voit encore quelques ruines informes.

Ce cirque, fondé par Agrippa, fut détruit par Théodose le Grand.

Le bronze récemment découvert est, d'après le *Journal de Toulouse*, l'ouvrage d'un artiste qui vivait à Toulouse au temps de la gloire du haut empire romain, et il est évidemment la représentation faite d'après nature d'une des classes de gladiateurs qui venaient combattre et mourir avec grâce dans l'arène de Toulouse.

Beaucoup de personnes que leurs occupations retiennent toute la journée hors de chez elles ne peuvent se soigner lorsqu'elles sont atteintes de rhumes, bronchites, catarrhes ou autres affections des bronches ou des poumons.

Rien de plus facile maintenant avec les capsules de *goudron de Guyot*, qui remplacent les tisanes, sirops, loochs et pâtes pectorales. Il suffit de prendre deux ou trois de ces capsules au moment de chaque repas. Le flacon, du prix de 2 fr. 50, contenant 60 capsules, ce traitement si efficace ne revient donc qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de toute autre médication. Pour éviter les nombreuses imitations, exiger sur chaque flacon la signature *Guyot* imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies. (5)

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 11 janvier 1880.

Versements de 109 déposants (16 nouveaux), 16,345 fr. » c.

Remboursements, 20,008 fr. 35 c.

Salernes, 13 février 1879.

Monsieur MICHEL, pharmacien à Aix,

Je profite de l'occasion d'un messenger de Salernes pour vous prier de vouloir bien être assez bon de m'envoyer encore quatre flacons de votre Elixir antirhumatismal. Comme depuis dix-huit ans je ne me suis pas senti mieux qu'à présent, et ne voulant pas en être dépourvu à présent au renouvellement du sang, je vous prierais de m'envoyer ces quatre flacons par le retour du messenger, et plus tard je vous adresserai une lettre de remerciement du bien que votre Elixir antirhumatismal m'a fait, des souffrances que j'endurais depuis dix-huit ans, et qu'aujourd'hui, grâce à votre Elixir, je me trouve. Dieu merci, assez bien pour pouvoir faire mes petites affaires.

Pas autre chose à vous dire pour le moment que de bien vouloir recevoir mes prières et le remerciement du bien que vous m'avez fait.

Votre humble et dévoué,
DAME BERNARD, accoucheuse,
à Salernes (Var).

(Voir aux annonces.)

Plus d'**ASTHME**
SUFFOCATION
et TOUX
Indication gratis franco.
Ecrire à M. le C^{te} CLERY
à Marseille.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais,
par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Compard, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BISSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.		
8 10 —			10 h. 54 matin.
1 25 soir.	4 50 soir.		9 15 soir.
4 55 —			
7 40 —	11 35 —		

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	8 h. 52 matin.		
10 45 —	5 14 soir.		9 h. 48 matin.
12 15 soir.	3 35 —		6 25 soir.
6 45 —	10 22 —		4 15 —
			11 — —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 JANVIER 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
8 %	81 70			Crédit Foncier colonial	500			Canal de Suez	742 50	10	
2 % amortissable	83 45	10		Crédit Foncier, act. 500 f.	1140	20		Crédit Mobilier esp.			
4 1/2 %	113			Obligations foncières 1877	370			Société autrichienne.	583	10	
5 %	116 50	15		Sec. gén. de Crédit industriel et commercial	790			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor.	518			Crédit Mobilier	660	7	50	Orléans	385		
Dép. de la Seine, emprunt 1857 ..	339	1		Crédit foncier d'Autriche	760	10		Paris-Lyon-Méditerranée.	381 75		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860 ..	517			Est	717 50	2	50	Est	382		
— 1865, 4 %	532			Paris-Lyon-Méditerranée.	1170	12	50	Nord	386 75		
— 1869, 3 %	412 50	2	50	Midi	853			Ouest	383 50		
— 1871, 3 %	399			Nord	1490	10		Midi	384		
— 1875, 4 %	518			Orléans	1140	7	50	Paris (Grande Ceinture)	387		
— 1876, 4 %	520			Ouest	775			Paris-Bourbonnais	384		
Banque de France	3268 75	18	75	Compagnie parisienne du Gaz.	1315	20		Canal de Suez	567 50		
Comptoir d'escompte.	890			C. gén. Transatlantique	610						
Crédit agricole											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	omnibus-mixte.
8 — 56 — — — — —	omnibus-mixte.
1 — 35 — — — — —	soir, —
3 — 32 — — — — —	express.
7 — 15 — — — — —	omnibus.
10 — 37 — — — — —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — — — —	omnibus.
9 — 40 — — — — —	express.
12 — 40 — — — — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — — — — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

POÊLERIE, CHAUDRONNERIE, FUMISTERIE

PLACE SAINT-PIERRE

Près les grands magasins de la Ville de Paris

A SAUMUR

GOUBY-MAURICE

Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un GRAND ASSORTIMENT DE POÊLES, depuis les plus bas prix jusqu'aux plus riches modèles.

GRAND CHOIX DE GARNITURES DE CHEMINÉES ET GARDE-ÉTINCELLES

Batterie de Cuisine Cuivre, Fer battu émaillé et étamé, Fonte brute et émaillée

LESSIYUSUS ÉCONOMIQUES PERFECTIONNÉS

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A LOUER
DE SUITE

UNE CAVE ET UNE GLACIÈRE

Montée du Château,

Joignant le pensionnat des Dames de la Retraite.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur. (1)

A VENDRE
A près de 8 0/0.

PETITE MAISON A PARIS

Située au centre de Grenelle.

Elle comprend : deux boutiques louées à bail, trois étages et vaste grenier que l'on peut convertir en chambres; eau, cave, petite cour. — Produit : 2,532 fr. — Prix : 32,000 fr. — Ecrire franco à M. GAUTHIER, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

A LOUER

BOUTIQUE DE FORGERON

A Saint-Lambert-des-Levés, canton de l'Oie-Rouge.

S'adresser à M. BLAIN. (659)

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un petit clerc.

M. GABORIT, boulanger à la Croix-Verte, demande un apprenti.

AL. LEPELTIER
Épicerie, Confiserie, Droguerie.

AU BON MARCHÉ
MAGASINS DU CENTRE
Place de la Bilange, 4,
SAUMUR.

Spécialité de Chocolats, Bougies, Chandelles, Huiles, Savons, Sucres, et autres articles de consommation et de fantaisie.

Venez voir et comparez !

PUITS FORÉS

Ces PUIITS peuvent se creuser en toutes saisons, dans les terrains d'alluvion, sables et quelques tufs.

Dans les caves, dans un espace de deux mètres carrés, sans compromettre la solidité de la maison.

S'adresser à M. C. CARRIÈRE, pompier à La Menitric (Maine-et-Loire).

INJECTION BROU

Hygiénique, Infaillible et Préservative. — La seule guérissant sans lui rien adjoindre. 20 ans de succès. — Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies de l'univers et, à Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, rue Richelieu, Successeur de BROU.



30, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
ENCRE NOUVELLE
MATHIEU-PLESSY



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet

A COPIER
Adoptée par toutes les grandes Administrations.
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETERIES

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompt de rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE. (394)

LA VELOUTINE

EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 2, rue de la Paix
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le